



Projet De Territoire



(https://www.boissettes.fr/sites/boissettes.fr/files/styles/img_1280x768_image_scale_crop_main/public/media/images/camvs-pdt.jpg?itok=m9dEbcj..)

La concertation publique a eu lieu du 18 octobre au 15 décembre 2021.

Le bilan de cette concertation sera publié sur la plateforme au cours du deuxième trimestre 2022 : <https://ambition2030.fr>

Thierry Segura, maire de Boissettes et vice-président de la CAMVS, en assure le pilotage et la mise en œuvre. Ce projet permet d'arrêter une stratégie pour le territoire, et de donner du sens et de la cohérence aux politiques publiques conduites par la CAMVS.

Il constitue le cap de l'action pour les dix ans à venir et sans doute plus. A partir d'un diagnostic réalisé, sur l'ensemble des vingt communes, en novembre et décembre 2020, vingt-six enjeux principaux ont été identifiés. Ils ont été répartis en 6 axes stratégiques :

- Développement économique,
- Tourisme,
- Mobilité,
- Cadre de vie et aménagement,
- Environnement
- Cohésion du territoire.

Chaque axe fait l'objet d'un groupe de travail. Cette démarche permet des échanges entre élus communaux et intercommunaux afin d'obtenir un projet collectif au service des habitants. Des élus de Boissettes participent aux groupes de travail.

Des actions concrètes découleront de cette réflexion, par exemple, accompagner l'implantation d'entreprises, poursuivre la création de pistes cyclables, développer l'attractivité de Melun Val de Seine pour en faire une destination touristique, valoriser les bords de Seine, organiser la découverte du patrimoine et paysages, renforcer la prévention et la promotion de la santé.

En juillet 2021, le projet du plan d'actions sera présenté à la conférence des maires puis fera l'objet d'un second séminaire des élus communautaires.

Une phase de concertation aura lieu au second semestre 2021. Les habitants de l'AGGLO seront invités à participer aux débats lors de réunions publiques. Cela leur permettra de s'exprimer, de confronter leurs points de vue et d'enrichir ainsi ce projet.

L'objectif est de rassembler les acteurs (habitants, acteurs économiques, partenaires institutionnels) du territoire dans une démarche partagée.

Vous trouverez des informations complémentaires sur le [site de l'AGGLO](#) .



Premier bilan de la concertation publique du Projet De Territoire - Ambition 2030

La concertation publique a eu lieu du 18 octobre au 15 décembre 2021.

Trois réunions publiques se sont déroulées dans des villes de l'Agglo (Le Mée sur Seine, Saint Fargeau-Ponthierry, Rubelles).

Plus de 150 habitants ou usagers du territoire se sont déplacés pour échanger avec les élus et s'exprimer sur des thèmes qui leur tiennent à cœur. Sur la plateforme collaborative, il était possible de participer aux débats organisés en quatre axes : « on bouge; on préserve; on agit; on est solidaire ».

Le 15 décembre, on dénombrait 198 participations sur des thèmes variés.

Voici quelques objets de débats : parking sur Melun, création d'un centre de santé intercommunal, problèmes de circulation routière à Melun, renforcer la mobilité douce.

Le bilan de cette concertation sera publié sur la plateforme au cours du deuxième trimestre 2022 : <https://ambition2030.fr>



Ambition 2023 – bilan 1 an après le lancement

Le projet de territoire « Ambition 2030 » a été approuvé en mars 2022, en Conseil communautaire.

La Communauté d'Agglomération a affirmé sa volonté de faire exister la Seine en tant que bien commun partagé.

La mise en valeur de l'Axe Seine s'appuie sur le fleuve comme vecteur de l'identité de l'AGGLO. Les ambitions sont multiples :

- donner une image plus lisible du territoire,
- développer le tourisme vert,
- attirer de nouveaux habitants,
- valoriser le cadre de vie pour améliorer la qualité de vie des habitants actuels,
- faire valoir la diversité, l'étendue, les qualités des paysages et des milieux.

Afin de bâtir ensemble l'avenir de notre territoire, des groupes de travail ont permis de dessiner les orientations du projet. Pour approfondir certains points, des rencontres vont avoir lieu avec les communes, de façon individuelle, sur des sujets qui leur sont propres et ceux en lien avec le territoire et leur intégration à la Seine.

Vous pouvez retrouver toutes les informations et les détails du Bilan des concertations et de la feuille de route d'Ambition 2023 sur le site ambition2023.fr